



## COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU RURAL AUVERGNE du 9 juin 2010



### Etaients présents :

**Bernard VALLEIX**, directeur adjoint de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne

**Pascal GUITTARD**, directeur de l'agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

**Patricia POUX**, chargée de mission du conseil régional d'Auvergne

**Marie HERGAT**, animatrice et coordinatrice LEADER de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne

**Christian TOURNADRE**, responsable des axes 1 et 2 FEADER de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne

**Eric COURNUT**, directeur adjoint du parc naturel régional du Livradois Forez

**Jérémy CRAIPEAU**, animateur LEADER du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**Florentin GEORGESCU**, animateur LEADER du pays de Vichy-Auvergne

**Michel PEYRARD**, président du conseil de développement du pays de la Jeune Loire

**Anne ROUSSAT**, chef du service stratégies territoriales et coopération internationale du conseil général de l'Allier

**Jean LETERME**, directeur du développement territorial du conseil général du Cantal

**Caroline JULE**, chargée de mission cellule territoires et innovation du conseil général du Cantal

**Stéphanie MALAVIE**, chef du service Europe du conseil général du Puy De Dôme

**Jean-Louis RENOUX**, chef de service de la chambre régionale d'agriculture

**Béatrice GUICHARD**, chargée de mission points multi-services et services à la personne de la chambre régionale de commerce et d'industrie

**Elsa TARRAGO** du service prospective, aménagement et risque de la direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

**Sabine LUSSERT**, chef de bureau modernisation - environnement de la direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

**Anne RIZAND**, directrice du CEMAGREF

**Dominique VOLLET**, du CEMAGREF UMR Metafort participe au comité de pilotage en tant qu'expert scientifique référent.

**Marie DE NICOLAY**, maire de la commune de Saint Caprais et Vice-présidente de l'association départementale des maires de France, était invitée à présenter les travaux des assises des territoires ruraux.

Les résultats et les prévisions sont présentés par les animatrices du réseau rural Auvergne, Marianne BRUN de l'ARDTA et Elsa HELIOT de la DRAAF Auvergne, secondées par Aline MULLER de l'ARDTA.

**Etaient excusés :**

**Philippe DULBECCO** pour l'Université d'Auvergne en tant que référent national du réseau rural Auvergne

**Benoît JACQUEMIN**, pour la préfecture de région Auvergne

**Didier DASTARAC** et **Patricia FRAYCENON** pour le conseil général de la Haute-Loire

**Malory MESNIER** pour la Fédération de la région Auvergne pour la Nature et l'Environnement

**Pierre MOSSANT** pour le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne

**Les débats ont été présidés par Bernard VALLEIX et Pascal GUITTARD**

En complément du power point de présentation des activités du réseau rural Auvergne, des projets, du bilan financier et du budget pour l'année 2010, le comité de pilotage a présenté les observations suivantes :

**Sur le projet d'éco-pass à l'Auvergnate porté par le groupe Urbanisme et Aménagement durable en milieu rural :**

Aménagement de l'espace rural et urbanisme durable:

Voyage d'études dans le Vorarlberg (nov 09)

30 participants dont 1/3 d'élus locaux  
Réunion de restitution - forte participation -  
mini film et compte-rendu en image  
Propositions d'outils en éco-construction

Mise en place d'un groupe restreint

Composition : DRAAF / DREAL / Région / CAUE63 / ADUHME / cabinet et école d'architecture / PNR Livradois-Forez

Stage de 5 mois

Objectif : développement d'une grille de critères d'éco-construction et éco-rénovation sur le principe de l'éco-pass Autrichien + approche psycho-sociologique + territoire test de la grille.

Eric Cournut fait savoir que sur 180 communes, seule la ville de Thiers est en mesure de faire appel à un architecte, les autres communes n'en ont que rarement les moyens.

Par ailleurs, pour celles qui choisissent d'être accompagnées par un architecte, elles manquent par trop de compétences pour rester le réel décideur des propositions formulées.

Les territoires comptent sur un projet d'agence d'urbanisme rurale, qui favoriserait l'appel aux architectes de façon plus soutenue mais c'est un projet qui suscite encore aujourd'hui beaucoup de réserves.

On constate un partenariat de plus en plus fort avec les écoles d'architectes de Clermont-Ferrand et Saint Etienne.

Il serait intéressant de les associer aux travaux du groupe.

Principalement, il faut éviter l'écueil de plaquer sur le milieu rural les recettes des zones urbaines.

Les quelques exemples de bâtiments à basse consommation dissimulent le retard pris en la matière en milieu rural. Eric Cournut rappelle que dans le Vorarlberg, la démarche éco-construction est adoptée jusqu'aux supermarchés.

Bernard Valleix mentionne qu'Auvergne Promobois, la structure interprofessionnelle, a la charge d'identifier les points de blocage sur la construction bois. Cela pourrait être un angle nouveau de travail en collaboration avec le groupe urbanisme aménagement.

Jean Leterme signale qu'il serait intéressé pour rencontrer les membres du groupe éco-pass et connaître les conclusions précises.

Etudier les aspects psychologiques liés à de nouvelles méthodes de construction lui paraît pertinent. Vis-à-vis des élus locaux, il insiste sur un traitement de cas de figure. Il est nécessaire de recenser les outils existants et ceux qui manquent, dans une démarche pragmatique.

Le bois ne doit pas devenir un dogme. Il faut prendre en compte les réalités économiques locales et prendre conscience des problématiques visuelles. L'esthétisme et les paysages du milieu rural sont à préserver.

Il faudrait aussi que les programmes de formation des architectes et des artisans soient repensés au moins en partie.

Le CAUE du Cantal travaille sur ces thématiques.

Plus généralement, le groupe urbanisme et aménagement poursuit manifestement un objectif se situant au-delà de la seule filière bois. C'est donc bien un processus de conception de projet combiné à des méthodes pédagogiques qui doit être enclenché.

Dominique Vollet souhaite mentionner qu'AgroParitech Engref, l'école d'architecture de Saint Etienne et celle de Clermont-Ferrand ont fait une restitution de leur projet collectif sur la vallée de Mandailles sur ces questions d'aménagement.

Dans la même veine, les étudiants de Clermont-Ferrand ont travaillé sur les bouleversements qu'entraînera l'accroissement de la population.

Les étudiants se sont interrogés sur les moyens de marier, dans le cadre de la création de nouveaux quartiers, l'accroissement des villages et l'utilisation des transports.

Eric Cournut revient sur l'aspect psychologique des nouvelles méthodes de construction et pense que c'est un réel changement à accompagner dans le respect

du bâti ancien. Il faut éviter toute précipitation et ne pas forcer les territoires à adopter un changement qui ne serait ni compris ni consenti.

Il cite l'exemple de l'habitat en pierre bien moins performant, en termes d'isolation, que les nouveaux bâtiments basse consommation.

Pascal Guittard constate que l'implication des élus reste néanmoins encore faible. Par ailleurs, il souligne que le déplacement dans le Vorarlberg a eu de vrais impacts mais souhaiterait que les participants fournissent plus de retours de projets au réseau rural Auvergne qui est en mesure de relayer ces données. Les travaux entraînent des changements significatifs dont il est important de parler. Il est nécessaire de faire remonter ces aspects.

Mme de Nicolay reconnaît en effet que les participants au voyage dans le Vorarlberg appartenant au pays de Tronçais ont rapporté un grand nombre d'informations utiles et particulièrement des projets.

Malheureusement, passée l'effervescence créée par l'émergence de nouvelles intentions, les personnes intéressées n'ont pas trouvé les conditions pour se structurer.

Mme de Nicolay pense qu'un accompagnement soutenu de ces projets locaux, notamment par la cellule animation, leur permettrait de prendre leur essor.

Le réseau rural Auvergne invite chacun à demander son intervention, pour relancer des projets auxquels il ne manque parfois qu'une impulsion de plus.

### Sur le projet de vidéo interactive sur la coopération et d'une journée sur la coopération internationale :

#### Coopération entre territoires ruraux :

##### Validation par le groupe d'un constat ...

- Peu d'implication des élus locaux dans la coopération
- Grande variété des modes de coopération - en témoigne la diversité des participants
- Manque d'un outil à usage aisé d'incitation à la coopération

##### ... et d'un outil :

- Sélection de 5 projets de coopération
- Rencontre avec les élus porteurs et réalisation d'interviews vidéo
- Construction d'un outil de présentation et de débat à destination des animateurs de réunion

Pascal Guittard pense que ces échanges internationaux doivent se poursuivre. Ils sont extrêmement porteurs et ne doivent pas être négligés.

La richesse des échanges prend généralement naissance dans un territoire d'idées ou de patrimoine culturel commun. Marie Hergat rappelle que le projet d'opéra fantastique entre la Pologne et le SMAD des Combrailles avait pour objectif la

conservation de la mémoire minière de territoires partageant les mêmes liens historiques.

Michel Peyrard explique que le Pays de Jeune Loire serait intéressé pour entrer en contact avec des représentants polonais mais ce sont bien ces mises en relation qui restent difficiles. Il demande de quelle façon s'est construite la coopération pour l'opéra fantastique. En l'occurrence, il s'agissait ici de la continuité d'un jumelage.

Pour autant, les réseaux ruraux accompagnent aussi largement la coopération. L'accompagnement à la mise en relation comme point de départ est un préalable des travaux. Des propositions de coopération européenne sont régulièrement faites, la cellule nationale relayant les offres de projets.

On fait remarquer que les projets de coopération comptent toujours un budget traduction et qu'au final, face aux résultats, aux gains sur le territoire, la langue n'est jamais un obstacle.

En revanche, il semble bien qu'en coopération internationale, le principal frein des élus est le temps que ces projets demandent. Ce sont des actions très lourdes, très gourmandes, pour organiser et suivre la coopération. Il faut un appui externe à la coopération qui soit permanent.

Marianne Brun souligne que c'est une des raisons pour lesquelles on favorise la coopération européenne qui reste au départ plus abordable.

### Sur l'accompagnement à l'évaluation des politiques publiques :

#### Évaluation des politiques publiques sur les territoires :

Formation sur 2 jours proposée par l'ARDTA labellisée réseau rural Auvergne : bases méthodologiques

Choix d'un accompagnement de deux territoires tests par et pour les territoires membres du réseau rural

Accompagnement par un expert associé du CEMAGREF

Réunions de travail pour le suivi des évaluations

Déclinaison du processus aux communautés de communes

Deux territoires qui ont choisi de se lancer dans l'évaluation ont accepté de présenter leurs progrès et leurs difficultés. Les autres participants étudient leurs travaux, participent pendant les réunions à la recherche de nouveaux indicateurs d'évaluation.

L'idée est de donner aux territoires les outils et les réflexes de l'évaluation. Les réunions permettent cette imprégnation dans une pratique à première vue peu accessible.

Dominique Vollet précise que la mise à niveau initiale, via une formation, a permis de lancer une démarche active avec les territoires, une forme de recherche-action. Les thématiques sont variées, la petite enfance, l'agriculture, l'accueil des nouvelles populations...

Eric Cournut est tout à fait favorable à ces démarches d'évaluation et mentionne à titre d'exemple le cas des chartes des parcs naturels régionaux, appelées à être révisées tous les 10 ans.

Comment être capable de faire un bilan et une évaluation sur une période de 10 ans sans canevas pré-défini et un personnel qui évolue ?

A la suite de la mise en place d'un groupe de travail, une harmonisation et un outil commun de suivi des chartes ont été proposés : évaluer en continu la mise en œuvre des chartes et l'atteinte de leurs objectifs. 35 parcs bénéficient de cet outil.

**Sur le groupe Nouvelles Technologies et sa déclinaison aux services à la personne :**

Les TIC au service du développement économique des zones rurales

- Le sujet réunit les professionnels de la question mais pas d'autres secteurs professionnels
- La thématique est déjà largement étudiée en Auvergne
- Le mode de réunion adopté pour les autres thèmes ne convient pas à ce domaine

Proposition de réorientation des travaux :

« Les services à la personne et les nouvelles technologies »

- Un voyage d'étude de lancement
- Des demies-journées thématiques (santé et TIC, culture et TIC, tourisme et TIC, télétravail ...)

Les choix précédemment faits n'ont pas permis de donner une réelle dynamique au groupe de travail. Il est proposé aux membres du comité de pilotage une nouvelle orientation du groupe autour des services à la personne, sur les thèmes de la télé-médecine, du télé-travail, de la diffusion culturelle, de l'accès au patrimoine historique...

Compte tenu de l'excellent impact d'un voyage d'études sur la participation et l'implication des membres aux travaux de groupes, il est envisagé de proposer un voyage autour de ces thématiques des nouvelles technologies.

Anne Roussat précise que la nouvelle orientation est intéressante mais souhaite que le groupe se réunisse avant d'organiser un voyage thématique. En effet les technologies ont beaucoup évolué et le groupe doit se réunir pour déterminer les directions à prendre. Dans le département de l'Allier, les questions de télé-travail deviennent une priorité mais on constate la difficulté d'obtenir les remontées de terrain. Le travail de recensement des besoins et des structures impliquées ou fortement intéressées par ces thématiques est délicat.

Il s'agit donc de trouver les interlocuteurs essentiels qui ne sont pas spontanément membres du réseau rural.

La télé-médecine par exemple n'était pas identifiée à l'époque comme un axe de travail du réseau rural Auvergne.

Il est donc urgent de proposer un recadrage.

Les animatrices rappellent qu'en effet une réunion s'impose en premier lieu, d'une part, parce qu'un voyage d'études est composé par les participants du réseau, d'autre part parce que les thématiques dégagées l'année précédente ont beaucoup changé pour 2010.

Michel Peyrard s'interroge sur l'avenir en termes de santé. Il ne pense pas que les maisons de santé puisse tout régler notamment quand elles ont déjà des difficultés à attirer les praticiens. C'est un thème crucial pour les territoires en difficulté et il est important d'aller voir ailleurs et notamment en Espagne, un pays qui a su trouver des solutions innovantes et utiles, car il faut appréhender au plus vite une autre façon de traiter ces aspects santé en milieu rural.

Pascal Guittard rappelle que le GIP Massif Central réfléchit à la télé-médecine et à la télé-santé à partir d'expériences existantes et cherche à développer une méthodologie efficace.

En matière culturelle par ailleurs, un projet d'équipement numérique des salles en milieu rural est lancé de façon à proposer de véritables lieux de culture, une offre culturelle complète.

Eric Cournut précise que deux thématiques font particulièrement surface : la formation à distance avec le GRETA et une plus grande coopération entre territoires pour développer le numérique notamment.

Trop de territoires sont encore dépourvus de solutions permettant la vidéo-conférence de qualité, qu'il s'agisse de conseils adaptés ou d'infrastructures essentielles.

### Sur une nouvelle thématique des circuits courts alimentaires :

#### L'innovation en milieu rural au service de la compétitivité et de la durabilité des territoires :

• Résultat des stages 2009 « *innovation en milieu rural* » et « *connexions entre le réseau rural et les organisations agricoles* » réalisés pour le réseau rural Auvergne

1ère thématique innovation : La cohérence dans les processus de circuits courts alimentaires

En association avec le SRAL, son réseau alimentation et la plate-forme 21

• La thématique innovation donnera lieu à d'autres déclinaisons : circuits courts biomasse, « quel interlocuteur pour quelle idée? », gestion des emplois...

Jean-Louis Renoux souhaite préciser que sera organisée le 16 septembre une journée sur les circuits courts avec des exposés sur une étude sur la diversification et la transformation des produits fermiers en Massif Central suivis l'après midi d'une visite d'une exploitation agricole qui a mis en place un circuit de vente directe.



Par ailleurs, les chambres d'agriculture renouvellent leur intérêt de travailler avec le réseau rural sur ces thématiques.

Le groupe circuits courts alimentaires présente dans sa formation une grande variété d'acteurs mais on regrette l'absence de la grande distribution.

Bernard Valleix précise que la question des circuits courts ne doit pas s'enfermer dans une certaine marginalité et que les circuits peuvent être valorisés au niveau régional via de plus grands marchés. La filière transformation fromagère en Auvergne peut être considérée à ce titre comme un circuit court.

Dominique Vollet précise d'ailleurs que le réseau rural national, dans son groupe valorisation des ressources locales, sous-groupe circuits courts, a relevé que le Cantal avait le taux le plus important de circuits courts, en grande partie grâce à cette filière fromagère.

Su ce point, il est signalé que le réseau rural national lance une grande étude sur les circuits courts auquel chacun est invité à répondre.

<https://spreadsheets.google.com/viewform?hl=fr&formkey=dDlfb0YwSWVTVHI1T01tdm>

La pratique des circuits courts revêt plusieurs réalités.

Michel Peyrard constate que ce qui importe aux AMAP en fonction est en premier lieu le contact avec les producteurs, la construction du lien et la transmission d'une connaissance des pratiques agricoles, ceci bien avant la possibilité de fournir des produits sous label bio.

Jean-Louis Renoux précise que les circuits courts mêlent donc les aspirations du consommateur et du producteur. Les consommateurs veulent une lisibilité sur ce qu'ils achètent et sont demandeurs de nouvelles relations. Les producteurs souhaitent pouvoir reconquérir une part du pouvoir de commercialisation. Ça peut passer par des partenariats avec les secteur industriel et artisanal. Il reste primordial de garder ces aspects en mémoire si l'on souhaite œuvrer sur la thématique.

### **Présentation du projet d'étude**

#### **Innovations territoriales et évolution des métiers en lien avec les circuits courts**

Un projet soutenu par le Réseau Rural dans le cadre des activités du groupe de travail « Valorisation économique des ressources locales » et du sous-groupe « Agriculture et Alimentation »

**Le projet : Diversité, enseignement et diffusion pour construire un développement territorial durable**

Les circuits courts se situent aujourd'hui au cœur de nombreux enjeux; enjeux économiques, sociaux, techniques, et environnementaux, mais aussi en terme de gouvernance.

Les innovations techniques, sociales et organisationnelles qui se développent à l'échelle des territoires autour des circuits courts sont porteuses de nouveaux modèles qui influencent et renouvellent les pratiques et les relations, complémentarités et synergie entre les différents acteurs des dynamiques locales. Mais le développement des circuits courts interroge également l'évolution des pratiques des professionnels qui s'en saisissent. La pluralité des acteurs qui sont aujourd'hui mobilisés autour de ces questions, sous-tend une diversité de profils et de compétences, de modes d'action et d'articulation entre partenaires.



### **Les objectifs du projet**

- Recenser les différentes innovations territoriales en lien avec les circuits courts, les classer et les analyser. Mettre en évidence la diversité formelle et organisationnelle de ces innovations, ainsi que la pluralité des objectifs poursuivis.
- Identifier les acteurs pertinents pour le développement de ces initiatives à l'échelle des territoires, et mettre en évidence les compétences requises pour accompagner ces dispositifs.

Par le biais de cette étude on souhaite mettre à jour les mécanismes qui favorisent l'émergence de ces innovations, et leurs facteurs de réussites ou de dysfonctionnement. Les facteurs qui conduisent à l'émergence de nouvelles modalités pour la valorisation économiques des ressources locales dans une perspective de développement durable, dont les circuits courts font partie, seront mis en avant. L'étude permettra de mieux comprendre le rôle et les stratégies des différents acteurs impliqués dans les dynamiques territoriales relatives au déploiement des circuits courts, qu'ils soient des participants directs ou périphériques, et d'appréhender les enjeux de l'action collective des territoires. A terme, il s'agit d'optimiser les pratiques des acteurs des dynamiques territoriales et des institutions auxquelles ils se rattachent.

### **Les résultats attendus**

- La construction d'outils analytiques et pédagogiques livrables destinés à aider les acteurs du développement local à avancer dans la valorisation économique de leurs ressources locales, dont les circuits courts font partie
- La présentation du travail réalisé à l'occasion d'un séminaire de restitution prévu en octobre 2010

### **Contacts**

Benoît Prévost, M.C. F. Sciences économiques, Université Montpellier 3

[benoit.prevost@univ-montp3.fr](mailto:benoit.prevost@univ-montp3.fr),

Arnaud Trollé, Directeur de l'association Savoir Faire et Découverte

[arnaud.trolle@lesavoirfaire.fr](mailto:arnaud.trolle@lesavoirfaire.fr)

Marlène Teixeira, Stagiaire à l'association Savoir Faire et Découverte

[marlene.teixeira@lesavoirfaire.fr](mailto:marlene.teixeira@lesavoirfaire.fr)

## Sur la participation du réseau rural Auvergne à deux évènements importants du développement rural :

### Deux colloques en lien avec les thématiques :

La journée régionale d'échanges sur la place des collectivités territoriales dans l'action internationale

en association avec le CERAPCOOP

Le séminaire annuel du Programme Pour et Sur le Développement Régional 2007-2011 sur invitation du comité de pilotage du PSDR

*Axes et thématiques de recherche reposant sur un diagnostic régional et des rencontres acteurs-chercheurs.*

Dates prévisionnelles : 18 et 26 novembre 2010

La journée régionale sur la coopération est une proposition du CERAPCOOP à laquelle le réseau rural Auvergne apporte sa contribution en terme d'organisation et de logistique. Cette journée est parfaitement adaptée aux besoins de sensibilisation à la coopération qui avait émergé pendant les réunions du groupe coopération.

Le programme PSDR Auvergne organise sa journée d'échanges annuelle le 26 novembre prochain. Sur invitation de la cellule d'animation régionale PSDR, le réseau rural Auvergne propose à ses participants d'assister à la présentation de premiers résultats des projets traitant de la gestion des enjeux sectoriels (forestiers, agricoles) et territoriaux.

C'est une recherche en phase avec les questionnements des acteurs locaux.

Le principe est d'associer systématiquement les acteurs de terrain le plus largement possible aux programmes de recherche, chacun étant accompagné d'un référent acteur, par-exemple un agent territorial, un président de syndicat...

(thématiques abordées : race salers, diversité des prairies de moyenne montagne, bois-énergie avec le développement durable, création d'activités nouvelles, politiques publiques...).

## Sur l'intervention de Mme de Nicolay au sujet des assises des territoires ruraux et du réseau rural Auvergne :

Sur son initiative personnelle, Mme de Nicolay a choisi de s'investir aux travaux du ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire. On lui a donc proposé de co-présider le groupe sur les services à la population aux assises des territoires ruraux.

Elle a beaucoup apprécié le binôme entre le technicien et l'élu de terrain en travaillant avec Dominique Vollet. Elle est convaincue que la transversalité n'est pas un effet de mode mais une urgence.

C'est notamment dans le cadre de ce binôme de travail que Mme de Nicolay a découvert le réseau rural, qu'elle considère comme un laboratoire concret d'initiatives et regrette que ce type d'information comme la connaissance du réseau s'arrête au niveau des communautés de communes. En tant que maire d'une

petite commune rurale, Mme de Nicolay constate une interruption à son échelon des relais d'informations. Elle le regrette d'autant plus qu'il lui a été assuré que le réseau Auvergnat est très dynamique.

Elle se réjouit de toute la réflexion sur les TIC car c'est une thématique qui est arrivée en tête des débats aux assises des territoires ruraux, ainsi que les maisons de santé et le télé-travail.

Par ailleurs, en écoutant chacun, elle se rend compte que beaucoup de personnes d'horizons fort divers s'investissent et travaillent en commun. Elle a bien saisi que la principale difficulté est de recevoir l'information des besoins du terrain et choisit de favoriser ces ponts, ces traits d'union entre tous ces domaines et ces compétences.

Mme de Nicolay pense d'ailleurs qu'une réunion comme celle-ci doit être communiquée.

Dominique Vollet rappelle les propositions issues du groupe 2 des assises :

- Soutien à l'ingénierie d'organisation, gestion des compétences notamment pour les maisons de santé, micro crèches et services culturels
- Développement de solutions partenariales
- Donner un caractère contraignant à la charte des services publics en milieu rural

Bernard Valleix est interpellé par cette cassure entre maires de communes et communautés de communes.

Pascal Guittard parle d'une forme de complexe mais peut-être faut-il voir une concurrence accrue entre les communes vis-à-vis des communautés de communes et les communautés de communes vis-à-vis des Pays. Cette concurrence fragilise la communication entre tous ces échelons.

Mais sur ce point, les avis sont divisés et l'on signale que l'information est tellement tentaculaire et mangeuse de temps que l'on est très vite dépassé.

Mme de Nicolay précise qu'elle trouve néanmoins étrange d'entendre dans les communautés de communes que l'on manque d'idée alors même que les initiatives existantes peinent à être mises en œuvre entre les différents échelons.

#### Sur le nouveau plan de communication :

##### Une identité visuelle

Amélioration de la visibilité du réseau rural Auvergne et création de documents d'information (demande exprimée des participants)

##### Un site Internet et son forum

Conçu pour transmettre un grand nombre d'informations, actualités des territoires d'Auvergne, des réseaux régionaux, national et européen, limiter la quantité de mails, assurer le suivi des travaux

##### Une campagne vidéo sur les participants

Positionnement du réseau rural Auvergne en direction des acteurs du terrain sur leur demande

##### Un échange de logos et de liens

Il s'agit ici de la mise en œuvre de demandes précédemment formulées autour d'un renforcement de la communication du réseau rural Auvergne dans le sens d'un meilleur transfert d'information et d'une communication sur les projets portés par les acteurs.

**Sur quoi les membres du comité de pilotage souhaitent-ils insister à l'avenir dans les travaux du réseau rural Auvergne ?**

Les thématiques correspondent-elles toujours aux besoins des territoires?

Quels nouveaux projets le réseau rural Auvergne peut-il aider à faire émerger?

Pour quelles autres informations le site Internet peut-il être un vecteur adéquat?

Comment informer des actions des territoires?

Quelle intervention de ses participants pour stimuler le transfert d'information et favoriser leurs associations?

Le pays de la Jeune Loire souhaite que le réseau rural poursuivre son effort de partage d'information, insiste sur le domaine de la santé et sur l'aspect filière. A ce titre, Michel Peyrard considère que c'est en relançant la transformation que l'on créera à la fois de la valeur ajoutée pour les productions et de l'emploi local.

**Sur le budget du réseau rural Auvergne :**

Bilan financier actions 2008/2009

POSTES lignes budgétaires	DEPENSES		RECETTES	
	Prévisionnel	Réalisé	Etat	FEADER
Signalétique liée à la mise en place du Réseau rural (création d'un logo, édition de documents...)	6 500,00€	1 794,00 €	60 845,37€	60 845,37€
Documents de communication réseau rural	16 000,00€	6 130,95 €		
Fonctionnement du réseau rural	8 820,00€	18 420,82 €		
Formation, accompagnement, visites sur sites et voyages d'études	86 956,78€	92 390,39 €		
Appui cellule d'animation (Recrutement de stagiaires)	4 000,00€	2 954,58 €		
	<b>122 276,78€</b>	<b>121 690,74 €</b>	<b>60 845,37€</b>	<b>60 845,37€</b>

Bilan financier animation 2009

Postes de dépenses	DEPENSES Prévisionnel	RECETTES	
		Conseil Régional	FEADER
Charges de personnels ARDTA – 1 chargée de mission affectée à l'animation (0,7 ETP)	39 545,80€		
Charges de personnels ARDTA – 1 assistante affectée au secrétariat administratif (0,5 ETP)	24 939,00€	33 742,40 €	33 742,40 €
Frais de déplacements (train, voiture),	1 500€		
Frais d'hébergement et de restauration	1 500€		
<b>TOTAL</b>	<b>67 484,80 €</b>	<b>67 484,80 €</b>	

Prévisionnel actions 2010

Postes de dépenses	DEPENSES prévisionnelles	RECETTES		
		Etat	Conseil Régional	FEADER
Communication : plan de communication et diffusion d'informations relative au réseau rural	59 000,00 €			
Fonctionnement du réseau lié aux groupes de travail et aux formations du réseau	33 000,00 €	71 000€	29 000€	100 000€
Appui à la cellule d'animation (recrutement de stagiaires ; études)	9 000,00 €			
Manifestations exceptionnelles du réseau (dont AG et voyages d'études)	99 000,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>200 000€</b>	<b>200 000€</b>		

Prévisionnel animation 2010

Postes de dépenses	DEPENSES Prévisionnel	RECETTES	
		Conseil Régional	FEADER
Charges de personnels ARDTA – 1 chargée de mission affectée à l'animation (0,7 ETP)	39 545,80€		
Charges de personnels ARDTA – 1 assistante affectée au secrétariat administratif (0,5 ETP)	24 939,00€	33 742,40 €	33 742,40 €
Frais de déplacements (train, voiture),	1 500€		
Frais d'hébergement et de restauration	1 500€		
<b>TOTAL</b>	<b>67 484,80 €</b>		

Les membres du comité de pilotage ne font pas de remarque particulière sur les budgets 2008/2009 sur l'animation du réseau rural Auvergne et les actions. L'année 2010 voit une sensible augmentation du prévisionnel essentiellement liée à la mise en place du site Internet et du voyage d'études. Les cofinanceurs sont l'Etat et la Région, appelant du FEADER.

**L'Auvergne dans le cadre du réseau rural national et européen :**

Les travaux nationaux

- Accueil et maintien de nouvelles populations
- Valorisation économique territoriale des ressources locales
  - Biomasse
  - Bois-forêt
  - Circuits courts
- Gestion de l'espace

Mai 2010 : recrutement d'un consortium de consultants pour animer le réseau rural national

[www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)

Les travaux européens

- Edition d'un guide méthodologique pour la coopération LEADER (en ligne sur leur site)
- Grande rencontre européenne sur le développement rural « Rural Parliament » organisée par la Suède du 05 au 09 mai 2010

<http://enrd.ec.europa.eu/>

Le réseau rural Auvergne est très présent dans les actions du réseau rural National. Philippe Dulbecco, président de l'Université d'Auvergne est le référent du réseau rural Auvergne au réseau rural national, à la commission permanente.

A l'instar des réseaux ruraux Limousin, Champagne Ardennes et Midi Pyrénées, le réseau rural Auvergne vient d'être réélu à la commission permanente, ce qui permet de suivre de près les travaux nationaux et de les diffuser (réélection de décembre 2009).

Par ailleurs, Dominique Vollet est à la commission permanente au titre de la recherche scientifique.

Le réseau rural Auvergne participe aux groupes de travail du réseau national « valorisation des ressources locales », « gestion de l'espace » et « accueil de nouvelles populations ».

La dernière commission permanente du réseau a acté la mise en œuvre d'actions partenariales, lancées dans le cadre des groupes « accueil » et « gestion de l'espace ».

Les actions financées dans ce cadre doivent répondre à deux grands principes: un partenariat large et nouveau (nouvelles habitudes de travail), des actions qui sont volontairement inter régionales.

C'est en décembre 2010 que sera organisé à Saint Etienne le séminaire de restitution des actions et opérations encouragées par le réseau rural national. Depuis deux ans, le réseau rural national a choisi de travailler au développement économique des territoires, le séminaire de décembre sera l'occasion de croiser cette problématique avec la priorité des assises territoriales: les services en milieu rural.

Enfin, la nouvelle cellule d'animation nationale a été sélectionnée. C'est une plate-forme d'ingénierie réunissant les savoir-faire nécessaires aux activités d'animation du RRF :

- Une équipe pluridisciplinaire d'appui au réseau
- Une organisation transversale, territoriale (relais géographiques) et thématique
- Des outils attractifs et facilitateurs pour mobiliser et diffuser les ressources

Sur le plan européen, le réseau rural Auvergne travaille dans les mêmes perspectives que le réseau rural européen qui a édité un guide méthodologique sur la coopération mais aussi sur les nouvelles thématiques, pour lesquelles un séminaire est organisé par le comité de coordination européen.

Enfin, la biennale suédoise sur le développement rural a attiré cette année un millier de participants sur des thématiques aussi diverses que le travail intergénérationnel, la gouvernance des femmes, la prochaine programmation de l'Union Européenne.

Pour conclure, 5 milliards supplémentaires viennent d'être alloués au programme de développement rural au titre du FEADER pour la biodiversité, la gestion de



l'eau, la restructuration du secteur laitier, le changement climatique et le progrès dans le domaine des énergies renouvelables.

Anne Roussat souhaite préciser qu'elle est très heureuse de la tenue de ce comité de pilotage.

Elle souligne qu'elle tient au maintien de ces comités et le rythme d'un tous les six mois lui semble adapté. Ce temps est notamment nécessaire pour que les informations descendent dans les services. Elle renouvelle tout son intérêt pour le réseau, les nouvelles actions engagées et pour l'implication que le conseil général de l'Allier pourra avoir en tant que participant et relais auprès des acteurs locaux.